

VINCINEAU, Michel. *Le sida : Un défi aux droits. Actes du colloque organisé à l'Université libre de Bruxelles les 10, 11 et 12 mai 1990*. Bruxelles, Établissement Emile Bruylant, 1991, 888 p.

Serge Genest

Volume 22, Number 4, 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702959ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702959ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Genest, S. (1991). Review of [VINCINEAU, Michel. *Le sida : Un défi aux droits. Actes du colloque organisé à l'Université libre de Bruxelles les 10, 11 et 12 mai 1990*. Bruxelles, Établissement Emile Bruylant, 1991, 888 p.] *Études internationales*, 22(4), 899–900. <https://doi.org/10.7202/702959ar>

*clavées» face au phénomène de la mondialisation et les impacts du libre-échange nord-américain et du marché commun européen sur la réalité sociale, culturelle, politique et économique du Québec et de la Catalogne. Pour ce faire, ils se sont attaqués à différents aspects de cette problématique et le choix des thèmes de discussions de leurs ateliers est varié et multiple : intégration économique, marketing, littérature, nationalisme, arts plastiques, communication, problème linguistique.*

*Par sa pertinence et son actualité, le thème central de ce livre et l'objectif poursuivi par les participants soulèvent l'intérêt. Toutefois, la diversité des thèmes et la spécialisation des études de cas laissent une impression de tour d'horizon éclaté. Le résultat final, une série de 18 chapitres et de 23 communications, entraînent le lecteur vers des réflexions tantôt culturelles ou politiques, tantôt sociales ou économiques. De ce fait, politologues, économistes, linguistes, spécialistes du marketing ou de la communication, pourront glaner de-ci de-là des informations pertinentes sur des thématiques précises mais l'analyse comparative offerte ici se prête difficilement à une lecture d'un couvert à l'autre.*

M. T.

CQRI

VINCINEAU, Michel. Le sida : Un défi aux droits. Actes du colloque organisé à l'Université libre de Bruxelles les 10, 11 et 12 mai 1990. Bruxelles, Établissement Émile Bruylant, 1991, 888 p.

*Le syndrome d'immuno-déficience acquise présente un défi énorme aux sociétés contemporaines. La science médicale, les organismes de santé internationaux, des hommes et des femmes malades, tous sont concernés ou devraient être sensibilisés aux impacts du sida. C'est dans la foulée de telles préoccupations qu'un colloque s'est tenu à l'Université Libre de Bruxelles en mai 1990. Cet ouvrage est un recueil des actes de cette rencontre.*

*Évidemment, lorsqu'on aborde une maladie comme le sida, on a vite fait de constater qu'il faut déborder le cadre strictement médical de la recherche de traitements. Il faut s'engager résolument dans des réflexions sur le commerce et la consommation des drogues, sur la prostitution, sur la sexualité et, en bout de ligne, sur la pauvreté et les conditions de vie des gens.*

*Les Actes du colloque présentés dans cet ouvrage couvrent plusieurs de ces aspects. Toutefois, l'angle d'attaque qu'on a privilégié, c'est celui de la situation juridique et des droits des personnes atteintes de la maladie ou séropositives. On s'est d'abord interrogé sur ce qu'ont dit les organisations internationales sur cette question. Après un message essentiellement orienté vers la prophylaxie, elles se sont ensuite tournées davantage vers des questions éthiques. C'est à ce moment, en somme, qu'on retrouve les droits des personnes dans cette démarche.*

*Les exposés du colloque ont ainsi repris la démarche des organisations internationales pour ensuite s'arrêter aux droits de la personne, à la situation vécue dans les prisons, ou encore*

à divers aspects de la légalisation du commerce des stupéfiants.

*Une autre série de communications a porté sur les ramifications légales de la pratique médicale: les rapports entre les pratiques thérapeutiques et la protection de la vie privée. Par ailleurs, il est difficile de passer à côté de la situation des homosexuels, de la prostitution ou des questions éthiques dans les cas de grossesse lorsqu'on traite de sida. Une section du colloque a donc porté sur ces aspects.*

*D'autres sujets liés aux relations de travail, aux assurances, aux relations entre les sidatiques et la communauté sont autant d'angles concernant les droits des personnes qui surgissent lorsqu'on analyse les implications juridiques du sida. Ces questions ont aussi été abordées.*

*Le titre retenu pour cet ouvrage est également le thème de la conclusion. On y plaide pour le développement d'une vision du droit qui reconnaisse aux personnes malades leurs droits individuels face à des tendances toujours présentes de faire primer les droits de la société et de faire pression sur les individus lorsque l'on fait face à des maladies comme le sida.*

*Les expériences vécues par les personnes séropositives ou atteintes de sida obligent certes à inscrire nos réflexions à l'intérieur des cadres juridiques présents dans nos sociétés. Ces analyses ne devront cependant pas nous faire oublier que le sida est également une maladie de la pauvreté, de la dépendance économique et de la marginalisation dans les sociétés contemporaines. Aborder le sida sous*

*l'angle du droit est nécessaire mais ne résume pas l'essentiel des défis soulevés par cette maladie.*

Serge GENEST

Département d'anthropologie  
Université Laval, Québec

WALKER, R. B. J. et MENDLOVITZ Saul H. (éd.) *Contending Sovereignties: Redifining Political Community. Boulder et Londres, Lynne Rienner Publishers, 1990, 199 p.*

*Cet ouvrage collectif propose une sélection de neuf textes présentés en 1988, à Moscou, à l'occasion d'un séminaire international sur le thème «souveraineté: intégration et fragmentation». Deux de ces textes ont été préalablement publiés dans la revue Alternatives: Social Transformation and Human Governance. Les auteurs s'interrogent sur l'efficacité de la souveraineté étatique dans sa double identité de catégorie du savoir et de pratique politique. Rend-elle compte de la dynamique des pratiques politiques contemporaines ou contribue-t-elle à les occulter? A-t-elle su s'adapter aux nouvelles réalités économiques, technologiques, environnementales, sociales qui se développent sur des espaces à la fois plus vastes et plus petits que celui, national, traditionnellement occupé par l'État souverain?*

*Une utilisation assez superficielle des instruments d'analyse de l'approche post-moderne entraîne certains des auteurs dans une rhétorique manichéenne et nuit à la qualité de l'ouvrage*